



L'UDR FO 37 a tenu son assemblée générale statutaire le 19 janvier 2017 dans les locaux de l'Union départementale à Saint Avertin sous la présidence de **Didier HOTTE** secrétaire général adjoint de l'U.C.R. FO.

La quarantaine de camarades présents a entendu le rapport d'activité de l'association présenté par **Gilles MOHR** secrétaire de l'UDR FO 37 et le rapport de trésorerie présenté par le trésorier **Alain FORESTIER**. Ces rapports ont été approuvés à l'unanimité.

René LEFORT délégué au « CODERPA » a brossé un bref rapport sur cette commission du conseil départemental chargé de l'action sociale envers les retraités du département. Il a conclu son propos en indiquant que le « CODERPA » doit être remplacé par le CDCA (Comité Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie) commission issue de la loi sur l'Adaptation de la Société au Vieillessement. (A.S.V.) dès sa mise en place par le président du conseil départemental.

Puis ce fut l'occasion de discuter et d'approuver la résolution proposée par le secrétaire. Résolution jointe en annexe qui est à diffuser le plus largement possible.

Grégoire HAMELIN secrétaire de l'Union Départementale FO 37 a souligné dans son intervention l'importance de l'activité des retraités FO dans le département et le soutien qu'ils apportent à la vie de l'UD. Il remercie tous les camarades qui tout au long de l'année s'investissent et consacrent du temps à l'organisation. Cela a été particulièrement utile lors des manifestations contre la loi travail. Il remercie tous ceux qui ont aidé dans la campagne d'information pour les services publics et de santé et pour les distributions dans le cadre de la campagne électorale dans les T.P.E. Il rappelle enfin que les retraités peuvent compter sur le soutien et l'aide de l'UD FO 37 dans toutes les actions qu'ils auront à mener pour la défense de nos droits et l'aboutissement de nos revendications. Il a indiqué les prochaines dates importantes et l'action des personnels des services sociaux et services de santé prévue le 7 mars.

Didier HOTTE a conclu cette assemblée générale. Dans son propos il a rappelé que Force Ouvrière ne donnera pas de consigne de vote, dans cette période électorale. Pour autant les revendications des retraités et des salariés n'en demeurent pas moins importantes et trop souvent négligées. nous serons attentif aux programmes des uns et des autres. Nous maintiendrons notre vigilance en ce qui concerne la sécurité sociale et sa pérennité dans l'esprit des ordonnances de 1945. Il a donné des exemples de ce qui pourrait être proposé par les futurs candidats, propositions sur lesquelles nous aurons à être extrêmement vigilants. On entend tout et n'importe quoi ! Nous aurons sans aucun doute plusieurs fronts à défendre dans les prochains mois contre toutes les attaques des politiques de démantèlement de nos droits fondamentaux, la défense de notre pouvoir d'achat, La défense des services publics et de santé .../...